

## Concepteur électrique

Le concepteur électrique travaillera à la conception de systèmes électriques de véhicules ferroviaires tels que circuits de traction, de contrôles, d'éclairage et de communication, de même que sur des systèmes auxiliaires tels que groupes électrogènes, systèmes audio et vidéo et autres.

Sous la responsabilité de l'ingénieur électrique et en collaboration avec l'équipe de conception mécanique, le concepteur électrique devra accomplir les tâches suivantes :

- Concevoir des circuits électriques pour des véhicules ferroviaires ou l'introduction d'ajouts ou de modifications aux systèmes électriques de véhicules ferroviaires.
- Sélectionner les composants électriques, conducteurs, disjoncteurs et conduits et établir les gabarits requis en fonction des normes applicables et des pratiques du chemin de fer.
- Dresser la liste des matériaux électriques pour la fabrication de systèmes ou pour leurs modifications.
- Concevoir les installations électriques de véhicules ferroviaires incluant la disposition de cabinets électriques, le cheminement des câbles et conduits et les dispositifs de fixation.
- Produire des dessins de schémas électriques, de fabrication, d'assemblage et d'installation de composants électriques.
- Faire le suivi en atelier pour la réalisation et la vérification de systèmes électriques.

### Formation et connaissances requises :

- Diplôme d'étude collégiale (DEC) en électrique ou Bac en Ingénierie.
- Bonne connaissance d'un logiciel de conception de circuits tels qu'AutoCAD électrique, ePLAN électrique ou autre.
- Familiarité avec un logiciel de modélisation 3D: Inventor, Solidworks ou autre.
- Bilinguisme, français et en anglais.
- Connaissance des logiciels bureautiques Microsoft Word et Excel.
- L'expérience dans le domaine ferroviaire ou celui des transports est un atout.
- Les connaissances du code électrique du Québec ou des normes FRA, APTA, AAR, SAE, IEEE et Transport Canada sont également des atouts.

### Aptitudes requises :

1. Facilité à communiquer et à travailler en équipe.
2. Intérêt à acquérir et appliquer de nouvelles connaissances.